

VENCE

Le 14 décembre 2017

Carte de fidélité

Une bonne nouvelle pour les consommateurs et usagers vençois. Ce mercredi 13 décembre 2017, dans la salle du conseil municipal de la Mairie a été inaugurée une carte de fidélité lancée par les Vitrines de Vence avec le soutien de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la municipalité.

Si cette carte est gratuite pour la clientèle, l'introduction dans le réseau " fidèle " a un coût pour le commerçant, entre 85€ et 249€ selon la formule adoptée, financé par les soirées shopping, les braderies et les adhésions des commerçants des Vitrines de Vence.

70 commerçants et artisans sont déjà adhérents à ce mouvement, les six premiers qui déjà acceptent la carte de fidélité sont la Papeterie Multi-Services, le garage Mistral, Entre mes deux chocolats, Mister Magoo, CCDK et Amazone lingerie, d'autres suivront dans les jours à venir.

Le fonctionnement est très simple. Il suffit de demander sa carte dans un des commerces sus-cités, elle vous sera remise gratuitement en quelques minutes. À chaque fois que vous ferez un achat dans un des lieux participant au dispositif en présentant votre précieux sésame joliment appelée " fidèle ", votre cagnotte sera créditée à hauteur de 4% de votre achat utilisable sur simple demande immédiatement ou plus tard selon vos envies. Vous pourrez de plus, si vous le souhaitez, être informés en temps réel, par mail ou par SMS, des bons plans et réductions dans vos commerces favoris.

Une belle action menée par les Vitrines de Vence et sa présidente Christel Hauvel, Marie-Pierre Allard, Pauline Czartoryska et Madame le Maire pour la municipalité, Isabelle Boivon et la CCI pour une union et une complémentarité positive face à la concurrence extérieure et la multiplication des grandes enseignes.

Un beau cadeau de Noël pour les consommateurs Vençois qui verront leur fidélité à leurs commerçants locaux récompensée.

Emmanuèle Pillard - Le Breton